



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità

eHealth Suisse

Groupe d'experts Sémantique

Critères d'évaluation pour les normes sémantiques

Adoptés par le comité de pilotage

Berne, le 29 janvier 2014

ehealthsuisse

Koordinationsorgan Bund-Kantone
Organe de coordination Confédération-cantons
Organo di coordinamento Confederazione-Cantoni

Impressum

© "eHealth Suisse" (organe de coordination cybersanté Confédération-cantons)

Organisation du projet :

Comité de pilotage : Alain Berset (conseiller fédéral, chef du DFI), Pascal Strupler (directeur de l'OFSP), Stefan Spycher (vice-directeur de l'OFSP), Oliver Peters (vice-directeur de l'OFSP / dès 1.1.2014), Carlo Conti (conseiller d'Etat, directeur de la santé, canton BS), Guido Graf (conseiller d'Etat, directeur de la santé, canton LU), Heidi Hanselmann (conseillère d'Etat, directrice de la santé, canton SG) ; Pierre-François Unger (conseiller d'Etat, directeur de la santé, canton GE / jusqu'au 31.12.2013).

Organe directeur du projet : Adrian Schmid (« eHealth Suisse », président), Lotte Arnold (SPO), Adrian Jaggi (santésuisse), Hansjörg Looser (GD SG), Daniel Notter (pharmaSuisse), Caroline Piana (H+), Georg Schielke (CDS), Walter Stüdeli (IG eHealth), Salome von Greyerz (OFSP), Judith Wagner (FMH).

Groupe d'experts Sémantique : Christian Lovis (H+, co-responsable), Walter Fierz (FAMH, USML, co-responsable), Petra Busch (ANQ), Susanna Bürki Sabbioni (FSAS), Katharina Fehst (OFS), Marc-Henri Gauchat (Dr. méd., président SMSR), Maja Mylaeus (Association suisse des services d'aide et de soins à domicile), Rolf Schmidiger (SUVA), Judith Wagner (FMH), Brigitte Waldispühl (Ospedale San Giovanni, Bellinzona), Walid Ahmed (observateur OFSP).

Secrétariat de l'Organe de coordination « eHealth Suisse » : Adrian Schmid (responsable), Sang-Il Kim, Catherine Bugmann, Stefan Wyss, Isabelle Hofmänner.

Expert scientifique: Christian Lovis (Hôpitaux Universitaires de Genève HUG, président SSIM)

OID du présent document : 2.16.756.5.30.1.127.1.2.4.2.2

Autres informations et sources :
www.e-health-suisse.ch

Objectif et positionnement de ce document

Après une audition à large échelle en automne 2013, la version de l'audition a été actualisée. Le présent document décrit les « critères d'évaluation pour les normes sémantiques » au moyen desquels le « groupe d'experts Sémantique » évalue les normes sémantiques et propose des recommandations à l'échelle nationale. Il a été approuvé par le comité de pilotage le 29 janvier 2014. La documentation qui a servi de base au présent document est disponible sur www.e-health-suisse.ch.

Afin de faciliter la lecture de ce document et sauf mention contraire, le masculin générique est utilisé pour désigner les deux sexes.

Table des matières

1	Introduction / contexte	4
2	Critères d'évaluation	5

1 Introduction / contexte

Le cadre conceptuel des présentes réflexions est constitué par les déclarations du document « Sémantique et métadonnées – Recommandations I, Contexte et premières étapes » du 17 janvier 2013. La recommandation 8 de ce document (« Evaluation de normes sémantiques ») affirme dans l'énoncé :

Point de départ et délimitation

Des spécialistes de différents domaines spécifiques évaluent l'adéquation des normes sémantiques énumérées (...) pour une utilisation nationale dans le contexte de l'interopérabilité sémantique. Les critères d'évaluation sont élaborés en collaboration et publiés de façon transparente.

Précision : sous la notion « norme sémantique », on entend aussi bien des terminologies classiques et classifications avec des bases ontologiques comme par ex. SNOMED CT (Systematized Nomenclature of Human and Veterinary Medicine) ou ICD 10 (International Classification of Diseases) que des systèmes de codage tels que UCUM (Unified Code for Units of Measure).

La première étape de mise en œuvre de cette recommandation était la constitution du groupe d'experts Sémantique durant la première moitié de l'année 2013. Pour l'étape suivante, les critères d'évaluation pour les normes sémantiques exigés dans la recommandation 8 seront mis en consultation publique au moyen du présent document. En conclusion, les critères seront approuvés par le comité de pilotage d'« eHealth Suisse » après la consultation.

Etapas de mise en œuvre

Le tableau ci-dessous définit un premier ensemble de critères d'évaluation. Ces critères ont été validés par le groupe d'experts Sémantique. Dans l'idéal, l'application de la liste des critères permettra d'obtenir un résultat uniforme dans le sens où seule une norme sémantique précise sera recommandée pour un champ d'application précis (« une norme est un monopole »).

Objectif

La liste des critères sera, si besoin, actualisée et mise en consultation conformément aux processus d'« eHealth Suisse ».

Actualisation

2 Critères d'évaluation

Le tableau suivant comporte un premier ensemble de critères d'évaluation pour des normes sémantiques qui devraient être recommandées à l'échelle nationale¹.

Premier ensemble de critères

La liste suivante ne contient aucune affirmation sur l'importance des différents critères. Ces derniers sont définis et appliqués par le groupe d'experts suivant le cas d'application.

La liste des critères ne suit pas un ordre de priorisation. Il a été renoncé à une catégorisation ou à une sous-division des critères.

N°	Critère	Justification	Explication
1	Aptitude à des fins d'utilisation (Scope)	<p>La norme sémantique permet de représenter le savoir d'un domaine et reproduit le domaine spécialisé concerné.</p> <p>La norme sémantique doit être qualifiée sans aucun doute pour l'utilisation dans le domaine ainsi que dans les cas d'application précis. La précision / capacité d'abstraction au niveau de l'utilisation et de la contextualisation est donnée.</p>	
2	Orientation internationale	La norme sémantique est déjà utilisée et validée. Une utilisation internationale à large échelle permet d'assurer un développement durable et de réaliser des économies.	<p>Conformément à la recommandation 1 de « Sémantique et métadonnées – Recommandation I » du 17 janvier 2013.</p> <p>Avec l'utilisation à l'échelle internationale, l'importance et la durabilité sont renforcées. De plus, il peut être parti du principe que des outils</p>

¹ Cf. également Cimino JJ. : Desiderata for controlled medical vocabularies in the twenty-first century. *Methods Inf Med.* 1998 Nov;37(4-5):394-403 ainsi que X. Zhu, J.-W. Fan: A Review of Auditing Methods Applied to the Content of Controlled Biomedical Terminologies. *J Biomed Inform.* 2009 June; 42(3): 413–425.

			(<i>tools</i>) nécessaires existent ou qu'ils sont en train de se développer, lorsque la norme sémantique est appliquée au niveau international.
3	Structure	Granularité raisonnable (adaptée au cas d'application) existante. La structure est compréhensible. Elle est visible et solide et peut être comprise.	La persistance et la non-ambiguïté de la norme sémantique devraient être vérifiées. La correspondance entre modèles (mapping) vers d'autres normes sémantiques ne peut servir de critère. Néanmoins, il devrait toujours être utilisé le même système de correspondance entre différentes normes sémantiques pour un cas d'application concret.
4	Utilisation	Règles précises d'application existantes. L'utilisation de cette norme sémantique offre des avantages.	
5	Développement continu	Les développements continus de la norme sémantique se basent sur un savoir fondé et suivent les derniers développements dans le système de santé. La responsabilité pour le développement continu est réglée de façon claire et nette et revient aux organisations nationales et internationales.	Les développements continus concernent également les moyens auxiliaires (outils ou <i>tools</i>), par ex. pour des transcodages (interne/externe) et des historifications. Des mises à jour sont livrées dans les délais et mises à disposition générale.
6	Aspect linguistique	La norme sémantique est disponible dans différentes langues nationales suisses.	Le « multilinguisme » d'une norme sémantique ou les catalogues et tableaux de valeurs disponibles dans plusieurs langues peuvent être favorables. Toutefois, l'existence d'une technologie d'interface adaptée est primordiale. Celle-ci permet à l'expéditeur d'une information d'exprimer des contenus d'ordre médical dans sa langue d'utilisateur et que cette information arrive correctement chez le destinataire. Dans le meilleur des

			cas, l'utilisateur ne voit pas la norme sémantique en soi.
7	Aspects relatifs aux licences	Il est possible de recevoir une licence pour tous les utilisateurs en Suisse.	Conformément à la recommandation 5 de « Sémantique et métadonnées – Recommandation I » du 17 janvier 2013.
8	Aspects relatifs aux frais	Il faut prendre en compte les frais d'entretien, de soins, de disponibilité d'outils, etc. dans le contexte du bénéfice.	Les frais totaux ne sont pas uniquement composés des frais de licence, mais aussi de nombreux autres aspects (soins, traductions, etc.). Dans ce contexte, le potentiel du bénéfice (par ex. aspects de qualité et de sécurité, optimisation du processus, etc.) devrait également être pris en compte. L'utilisation à l'échelle internationale d'une norme sémantique contribue à la diminution des coûts pour tous les acteurs grâce à la réutilisation des composantes de logiciel et aux efforts d'intégration diminués.
9	Simplicité de l'implémentation (charges)	L'intégration de la norme sémantique offre de la sécurité d'investissement aux producteurs et aux utilisateurs. Les investissements pour l'intégration et l'éventuelle correspondance entre modèles (mapping) sont limitables et calculables.	La sécurité d'investissement pour producteurs et utilisateurs augmente avec l'utilisation des normes sémantiques. L'utilisation à l'échelle internationale par ex. garantit la possibilité de réutilisation pour le producteur.
10	Norme « de facto »	Cette norme sémantique est déjà utilisée dans l'environnement clinique. Au fil des ans, des normes « de facto » se sont établies dans différents domaines ² .	Une norme sémantique utilisée partout doit être recommandée. Mais le présent critère n'est pas absolu (par exemple, l'utilisation de normes sémantiques est dynamique ; une norme peut donc être remplacée par une autre au fil du temps).

² Notion de « domaine » : secteur de l'offre de soins, par exemple domaine médical spécialisé tels que l'oncologie ou la médecine de famille, mais aussi la physiothérapie ou les soins hospitaliers et ambulatoires.

11	Utilisation régulatrice d'une norme sémantique	Il existe déjà une base juridique pour l'utilisation d'une norme sémantique.	
----	--	--	--